

effectué), et un autre de 600 \$, du 5 août (date du paiement) au 25 août (date du relevé suivant).

Supposons que vous remboursiez intégralement le solde de 621,15 \$ le 7 septembre et que vous ne fassiez aucun nouvel achat en septembre, le relevé du 25 septembre indiquera un nouveau solde de 3,95 \$. Il s'agit de l'intérêt restant, ou de la composante (c) ci-dessus, sur le prêt de 600 \$ du 26 août (premier jour de la période couverte par le nouveau relevé) au 6 septembre (jour précédant le paiement).

Les travaux du Comité s'ajoutent aux travaux déjà réalisés par le Comité des finances et, dans une certaine mesure, suivent la même voie que les travaux des ministres responsables des questions touchant les consommateurs. Le fait d'exécuter des travaux semblables à ceux des ministres n'est pas nécessairement une mauvaise chose, puisque les renseignements sur les cartes de crédit devraient recevoir plus d'attention publique. Lorsqu'il a comparu devant le Comité, M. Don Blenkarn, député, a commenté le dépliant «Coût d'utilisation des cartes de crédit», publié régulièrement par le ministère des Consommateurs et des Sociétés:

Je crois que le gouvernement a réalisé des progrès en publiant ses renseignements trimestriellement, mais ce n'est pas encore assez. L'étude en elle-même est excellente mais on semble vouloir la cacher si bien que personne n'en a pris connaissance.

L'information est la question clé en ce qui concerne le marché des cartes de crédit; cela est vrai aussi pour le marché des autres services financiers et, en fait, pour la plupart des produits de consommation. De bons renseignements sur le coût et les autres modalités des cartes de crédit deviennent disponibles et le Comité (et les ministres responsables des questions touchant les consommateurs) veulent s'assurer que cette information sera utile au consommateur moyen.

IMPORTANCE DE LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DES CARTES DE CRÉDIT

La question de savoir si un écart de 7 ou 10 p. 100 (ou tout autre chiffre) entre le taux des cartes de crédit et le taux d'escompte est «trop élevé» est reliée dans une grande mesure à l'importance de la concurrence sur le marché des cartes de crédit. Le Comité des finances s'est laissé dire que c'est un marché très compétitif au Canada, un grand nombre d'émetteurs de cartes se faisant concurrence au moyen du prix et des autres aspects hors-prix de leurs cartes. En outre, il y a des substituts aux emprunts sur carte de crédit, comme les marges de crédit personnelles et les prêts particuliers.